



Attestation sur l'honneur

Par **Ludovic 2grc**, le **02/04/2014** à **17:02**

Bonjour j ai besoin d'aide

J'ai fait une attestation sur l'honneur a une ancienne collègue de boulot et je veut me rétracté étant toujours dans l 'entreprise. je ne veux pas avoir de problème avec ma patronne qui ne ma rien fait de mal et avec qui je m 'entend bien. Je l'ai signalé a mon ancienne collègue qui ne veux rien entendre et qui veux quand même l'utilisé.

1.Comment faire pour récupéré mon attestation sachant quelle me dira pas le non de son avocate?

2.Que risque t'elle si elle l'utilise?

3.doit je le dire a ma patronne?

merci de m'aidé[smile17]

Par **Delit33**, le **12/04/2014** à **04:18**

Bonjour

[citation]1.Comment faire pour récupéré mon attestation sachant quelle me dira pas le non de son avocate?[/citation]

Je ne connais pas de cas ou des attestations sur l'honneur auraient pu être récupérées par voie de justice...

[citation]2.Que risque t'elle si elle l'utilise?[/citation]

Sans connaître l'histoire du litige c'est difficile de répondre.

[citation]3.doit je le dire a ma patronne?[/citation]

Rien ne vous interdit d'en référer à votre supérieure.